

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale																
Date de réception : 05 avril 2019	Dossier complet le : 06 mai 2019	N° d'enregistrement : F.974.12P.00244														
1. Intitulé du projet																
Aménagement d'une voirie d'exploitation agricole sur la commune de Saint-Paul "CHEMIN LAVALLEE"																
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)																
2.1 Personne physique																
Nom	Prénom															
2.2 Personne morale																
Dénomination ou raison sociale	Commune de SAINT PAUL															
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur le Maire, Joseph SINIMALE															
RCS / SIRET	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>2</td><td>1</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td> </tr> </table>	2	1	9	7	4	0	1	5	6	0	0	0	1	9	Forme juridique Collectivité territoriale
2	1	9	7	4	0	1	5	6	0	0	0	1	9			
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1																
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet																
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))															
6°a) 6°a)	- Aménagement d'une voirie bétonnée d'une longueur de 1.270 km															
4. Caractéristiques générales du projet																
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire																
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition																
Le projet concerne la modernisation d'un chemin de terre existant via la construction d'une chaussée bétonnée sur une largeur de 4.00 m en section courante ainsi que l'aménagement des accotements sur une largeur de 1.50 m de part et d'autre de la future voie de circulation. Il porte également sur la construction de petits ouvrages pour l'assainissement des eaux pluviales tels que Passages à grille, fossés maçonnés latéraux, caniveau de surface, etc..., l'aménagement d'aires de croisement en béton, la construction de murs de soutènement en moellons,																

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs poursuivis par la collectivité dans ce programme d'aménagement sont les suivants:

- Améliorer les conditions de circulation et gérer en toute sécurité le trafic des véhicules liés au fonctionnement des exploitations agricoles mais également de l'ensemble des usagers et riverains quelle que soit les conditions météorologiques;
- Résoudre les dysfonctionnements hydrauliques qui contribuent à la dégradation de la plate forme actuelle;
- Améliorer les conditions de travail des agriculteurs du secteur, qui permettront d'accroître les rendements agricoles;
- Améliorer le désenclavement agricole du secteur;
- Permettre l'aboutissement et le développement d'activités agricoles du secteur par la création d'une route de qualité, pérenne et sécurisé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet présenté au paragraphe 4.1 ci-dessus, est prévu pour une durée de 6 mois.

Les travaux seront réalisés en 7 phases ordonnées comme suit:

- Phase n°1: Nettoyage et dégagement des emprises du projet
- Phase n°2: Terrassements généraux pour la mise à niveau des plates-formes du projet;
- Phase n°3: Construction des ouvrages d'assainissement des eaux pluviales;
- Phase n°4: Construction des murs de soutènement;
- Phase n°5: Mise en œuvre du corps de chaussée (couche de fondation et couche de base);
- Phase n°6: Exécution de la couche de roulement en béton;
- Phase n°7: Aménagement des accotements

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic attendu après réalisation des travaux restera < à 15 poids lourds/jours . Ce trafic concernera essentiellement les véhicules liés au fonctionnement des exploitations agricoles et activités économiques du secteur (camionnettes, camions de livraison, tracteurs, fourgonnettes, etc...).

La voirie ainsi que ses dépendances seront entretenues et gérées par les services de la commune de SAINT-PAUL

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet devrait être soumis à la procédure de "déclaration" au titre de la loi sur l'eau n°92-3 du 3 janvier 1992, abrogée et codifiée à l'article L214-1 et suivants du code de l'environnement.
(bassin versant <20 ha)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Linéaire du projet d'aménagement	- 1 270 ml
- Largeur de la chaussée	- 4.00 m en section courante
- Dévers de la chaussée	- 2%
- Pente minimale du profil en long	- 1 %
- Pente maximale du profil en long	- 16,86 %
- Surface imperméabilisée	- 4882 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Département de la REUNION

Commune de SAINT-PAUL

Lieu-dit : "Corbeil"

Coordonnées géographiques¹

Long. 21°04'32"4 Lat. 55°17'23"9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 21°04'32"3 Lat. 55°17'36"8

Point d'arrivée :

Long. 21°04'27"7 Lat. 55°17'04"5

Communes traversées :

Commune de SAINT PAUL

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- PPRn approuvé le 26/10/2016 : le projet n'est pas directement concerné par les zones d'aléas inondation.</p> <p>- Mouvement de terrain : le terrain d'assiette du projet est intégralement situé en zone d'aléas faibles</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terres issues des terrassements : environ 3 000 m ³
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement concerne la reprise du tracé du chemin existant. La largeur de la plate forme, actuellement comprise entre 2.50 m et 4.00 m en moyenne, sera portée à 8.00 m d'emprise totale. La consommation des terrains agricoles avoisinants sera de 2.00 m de part et d'autre du chemin existant.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRn approuvé le 26/10/2016 : le projet n'est pas directement concerné par les zones d'aléas Inondation. - Mouvement de terrain : le terrain d'assiette du projet est intégralement situé en zone d'aléas faibles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit le rejet des eaux pluviales dans les ravines et talwegs existants.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet envisagé améliorera les conditions de circulations des véhicules liés aux exploitations agricoles permettant ainsi d'accroître le rendement des activités agricoles du secteur de CORBEIL.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné que :

- La longueur totale du projet est inférieure au seuil des 3 kms au delà duquel une étude d'impact est obligatoire;
- Les travaux objets de la présente demande sont compatibles avec le PLU dans la mesure où ils visent à améliorer le désenclavement agricole et économique du secteur;
- Le fait que le projet concerne la reprise et l'élargissement d'un chemin de terre déjà existant;
- Le projet présente peu ou pas d'intérêt faunistique, floristique ou paysager majeur

Il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact pour cet aménagement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

